

# Nos accents belges sont-ils

**Jean-Marie Klinkenberg**

Linguiste à l'Université de Liège

“Il n’y aura jamais de véritable disparition de l’accent belge”

■ L'intensité des communications actuelles contribue à unifier les accents belges, observe Jean-Marie Klinkenberg. Mais si la diversité de ceux-ci tend à disparaître, des spécificités bien belges persistent et les distinguent encore des accents de France.

**Sur un si petit territoire tel que la Belgique, comment explique-t-on qu'il existe autant d'accents différents ?**

En Belgique francophone, il existe les accents wallons et les accents bruxellois. Au sud du pays, les dialectes viennent tous de la même famille, la famille d'oïl. Cette famille rassemble les parlers romans que l'on trouve en France, notamment au nord de la Loire. À Bruxelles, les parlers voisins sont de la famille germanique. Pour faire clair, on retrouve les parlers wallon et picard en Wallonie et les parlers germaniques dans la capitale.

Comment ces accents ont-ils émergé ? Techniquement, c'est ce que l'on appelle “le substrat” : la langue française vient se déposer comme une deuxième couche sur une première qui existait déjà, et qui est le dialecte. Aujourd'hui, les dialectes sont beaucoup moins présents dans la vie publique, et ce sont par conséquent les caractéristiques phonétiques des dialectes qui se sont transposés dans le français. C'est ce qui explique la différence non seulement d'accents mais également de vocabulaires entre les Wallons et les Bruxellois.

**Cette diversité d'accents belges est-elle en train de disparaître ?**

Oui, cette diversité tend à disparaître. Au début de ma carrière de professeur à l'université, je pouvais dire de quel(s) coin(s) du pays venaient mes étudiants sur base de leur accent. Aujourd'hui, les différences entre nos accents belges se notent significativement moins. Cela tient essentiellement à l'intensité des communications : plus les communications sont intenses, plus la diversité tend à disparaître, qu'il s'agisse d'ailleurs des accents ou du vocabulaire. Je vise bien ici des communications au sens large : les communications orales, ce que nous écoutons à la radio, ce que nous regardons à la télévision française, l'ultra-connexion ou encore la mobilité géographique, le fait que les gens aient davantage la possibilité de voyager, de se déplacer. Tout cela contribue à unifier les accents belges.

**Mais conservons-nous malgré tout des différences avec les accents de France ?**

Oui, bien sûr. S'il y a une forme d'unification autour d'une norme wallonne ou d'une norme bruxelloise (qui n'est pas tout à fait la langue française), cela ne signifie pas qu'il n'existe plus de spécificités belges qui nous distinguent de la France. Nous entendons encore la différence entre un Parisien et un Belge.

Un exemple parmi d'autres : la prononciation du “un”. Dans sa chanson “Les Deux Oncles”, Georges

Brassens fait rimer : “*Que l'on a requinqué, dans le ciel de Verdun les étoiles ternies du maréchal Pétain.*” Il fait rimer “Verdun” et “Pétain”. Pour nous, Belges, cela ne rime pas, “un” et “ain” sont tout à fait différents. En France, cette opposition a disparu.

En Belgique, nous conservons également certaines longueurs, comme dans “je cuis des pâtes”, le “a” est plus long que si je dis que “mon chat a quatre pattes”. À Paris, vous ne verrez pas de différence de prononciation entre les pâtes que vous cuisez et les pattes de votre chat.

**Que va devenir notre accent belge dans trente ans ?**

Il est difficile de dire comment les choses vont évoluer dans les années à venir, mais il faut toujours garder à l'esprit qu'il y a deux types de forces : les forces d'unification que j'ai exposées ci-dessus et les forces de diversification. Parmi ces dernières, il y a celle-ci : plus le monde s'unifie, plus le monde

se globalise, plus nous accordons davantage de poids à ce qui nous différencie. C'est un mécanisme psychologique assez bien connu, nous devons montrer que nous sommes différents. Il y a une tendance à contrebalancer les effets de la globalisation par la mise en évidence de particularités, du folklore par exemple. Autrement dit, il y aura toujours des marques de différence, il n'y aura jamais de véritable disparition de l'accent belge.

Entretien : Alice Dive



# en train de disparaître ?

**Philippe Hambye**

Professeur  
de sociolinguistique  
à l'UCLouvain

“Les gens cherchent  
à supprimer  
les différences d’accent  
trop saillantes mais  
ne veulent pas  
être tous pareils”

■ Pour Philippe Hambye, il est très difficile de prédire ce que vont devenir les accents belges dans cinquante ans puisque la langue, dit-il, suit les évolutions sociologiques. Tout en voulant rester différents les uns des autres, les gens cherchent à ne pas détonner.

Sur un si petit territoire tel que la Belgique, comment explique-t-on qu’il existe autant d’accents différents ? Il y a un principe clé à avoir à l’esprit : s’il existe une diversité d’accents dans un pays, c’est qu’il existe une diversité de communautés. Si votre voisin n’a pas le même accent que vous, c’est qu’il ne fait pas partie de votre groupe, soit parce qu’il habite de l’autre côté du fleuve et qu’il n’y a pas encore de pont, soit parce qu’il vit de l’autre côté de la frontière politique.

Historiquement, cette question tient de l’existence ou non d’un pouvoir centralisateur.

Dans des pays comme l’Angleterre ou l’Italie, par exemple, il existe une tradition de relative autonomie régionale avec un pouvoir peu centralisateur. Cela maintient des communautés parcelaires et autonomes. De ce point de vue là, la Belgique romane, la Belgique wallonne ne fait pas exception. A contrario, en France – et singulièrement dans le Nord –, il existe une culture et une tradition très centralisatrices. Très tôt et très fort dans son histoire, la France a voulu unifier, faire tomber les frontières régionales, les barrières entre les sous-communautés... à quoi il faut ajouter des mouvements de population vers Paris, ce qui a eu pour effet de détruire les habitudes des petites communautés qui vivaient isolées les unes des autres. Et comme notre accent nous vient des personnes que nous imitons, les locuteurs de cette tradition centralisatrice française vont se déplacer et vouloir parler comme à Paris. En Belgique romane, c’est une préoccupation qui fut moins forte jusqu’à une certaine époque.

**Cette diversité d’accents belges qui est liée à la diversité de nos communautés, dites-vous, est-elle en train de disparaître ?**

Oui, cette diversité tend à diminuer avec le temps, mais ne disparaît pas. On a vu se dessiner en Belgique un modèle d’accents communs qui est en fait concomitant à l’affirmation des régions et communautés dans notre pays. Nous sommes passés de la chasse aux belgicisms dans les années 1970, où il fallait rejeter tout ce qui était spécifiquement belge, à des discours autour des années 1980 et 1990 qui sont devenus tolérants, puis carrément valorisants à l’égard de la “diversité” du français. Cela a permis aux élites – qui estimaient jusque-là

qu’il fallait parler comme en France pour bien montrer qu’elles étaient de l’élite – de considérer que parler comme un Belge, pourvu que cela ne s’entende pas trop et que cela ne soit pas associé à un milieu populaire, était acceptable. Plutôt que tous regardent au même endroit et convergent vers un modèle unique (la standardisation), les gens cherchent à ne pas être trop différents les uns des autres. C’est ce que l’on appelle “le nivellement” : les gens cherchent à supprimer les différences d’accent trop saillantes mais ne veulent pas être tous pareils.

**Sous quels effets ce phénomène de nivellement des accents s’est-il produit ?**

Il y a deux facteurs qui jouent et qui répondent aux deux questions suivantes : les gens ont-ils intérêt à se ressembler ou, en tout cas, à ne pas trop détonner ? Et ont-ils des possibilités plus ou moins importantes d’assouvir cette volonté de se différencier ? À l’heure actuelle, il y a davantage de gens dans la population pour qui il est important de bien parler, c’est-à-dire de ne pas avoir un gros accent comme leurs grands-parents pouvaient l’avoir. D’autre part, les occasions de converger vers ces modèles plus normés sont en augmentation à mesure qu’il y a plus de mobilité géographique, plus de contacts au travers des médias, et cetera.

**Le processus de nivellement pourrait-il se muer en une disparition pure et simple des accents belges ?**

On ne peut pas prédire ce qu’il va se passer. Mais faisons un peu de fiction : imaginez que nous assistons demain à la scission de la Belgique. La Wallonie devient un État indépendant, Bruxelles devient autonome, il y aurait donc une affirmation régionale plus forte. En outre, une guerre éclate et génère des mouvements de population importants. On peut imaginer que cela va accentuer le processus de nivellement, au moins à l’échelle de la Belgique francophone.

Mais vous pouvez avoir exactement le phénomène inverse qui se produit avec, autre fiction, l’émergence d’un fédéralisme européen. En réaction à une identité européenne qui s’affirme, va apparaître un phénomène de compensation qui se traduira par l’affirmation du niveau local et celle des régions, du folklore. Comme si plus on montait d’un côté, plus on descendait de l’autre pour compenser. Pour faire clair, c’est parce que la langue suit les évolutions sociologiques qu’il est très difficile de prédire ce que vont devenir les accents belges dans trente ou cinquante ans.

Entretien : Al. D.

